

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 9 juillet 2018**

L'an deux mille dix-huit, le neuf juillet, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Chaumes-en-Retz, se sont réunis, en séance ordinaire, en mairie annexe de Chéméré, sous la présidence de Monsieur LECLEVE, Maire.

Etaient présents : MM. LECLEVE Georges, LAIGRE Joseph, GUILBAUD Hubert, CROM née HAMON Anne, GRAVOUIL Michel, GRELLIER Yves, HALGAND née MALENFANT Karine, BRIANCEAU Philippe, DEBEAULIEU née BROSSARD Catherine, CHAUVET Gérard, DROUET Jacky, GARDELLE née GARRAUD Pascale, FOUQUET née RENOUE Karine, PONEAU née AUDION Michelle, MALARD Pierre, SORIN Jean-Luc, ROUET née RENAUDINEAU Christelle, BARREAU née FIOLEAU Isabelle, GOUY née MICHELOT Valérie, EVIN née GILLET Céline, PASQUEREAU née RENOUE Elisabeth, MORICE née GRIVAUD Nathalie, DELAUNAY Yoann, NELLENBACH Jean-Philippe, GIBET née GIRARDEAU Sylviane, VOYAU Jean-Marc, GUIGNON née VADE Christelle, RUNGOAT Romain, PENNETIER née BIGOT Sabrina, PIPAUD née GUILBAUD Marie-Paule.

Absents ayant donné procuration : MM. PORCHER née LONGIN Virginie, DAVID née HUPE Marie-Laure, MALHOMME Jacques, HAMON née DURAND Céline, MUSLEWSKI Dominique.

Excusés : MM. DOUSSET Marcel, LANDREAU née MARTIN Françoise, ZINADER Michaël, DULIN Steeve, BRUNETEAU née PADIOLEAU Anne, BRIAND Philippe, BOUCHER Nicolas, BERTHELOT née PORLIER Tatiana, VOYAU Frédéric.

Le conseil a choisi comme secrétaire Monsieur SORIN Jean-Luc.

REFLEXION SUR LE PROJET DE PARC NATUREL REGIONAL DE L'ESTUAIRE DE LA LOIRE

Le maire informe l'assemblée que la Région des Pays de la Loire a engagé, depuis 2013, une réflexion sur la faisabilité d'un parc naturel régional (PNR) autour de l'Estuaire de la Loire et du Lac de Grand Lieu ; ceci afin de développer, sur ce territoire, un projet de préservation et de développement durable qui facilitera la mise en mouvement des acteurs locaux dans un sens commun, dans une logique d'efficacité et de mutualisation des compétences.

A l'échelle de l'Estuaire, ce parc permettrait de renforcer les liens entre le Nord et le Sud, créant un espace de dialogue entre les différents acteurs et en reliant les initiatives existantes entre elles.

L'association Estuarium a été missionnée par le Conseil régional des Pays de la Loire pour recueillir l'avis des communes et intercommunalités concernées, avant que ce dernier ne statue sur la poursuite de la démarche de concertation autour de la création d'un parc. Cette mission bénéficie du financement de la Région.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- confirme son intérêt à poursuivre la réflexion collective sur le projet, notamment sur la définition de la future charte, avant tout engagement préalable à la réalisation du parc.

POUR EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE**Le 11/07/18,****Le maire,
Georges LECLEVE.****Monsieur Le Maire,
Georges LECLEVE**